

NOTES ET MÉLANGES

AÑKOR VÂT, TEMPLE OU TOMBEAU ?

Dans un article intitulé *Pradakṣiṇa et prasavya en Indochine* (1), M. PRZYLUKI reprend une théorie qu'il avait déjà exposée en 1921 dans son cours au Collège de France, et cherche à prouver qu'Añkor Vât « primitivement, n'était pas un temple, mais un tombeau ».

Cette théorie est basée essentiellement sur deux constatations. La première, que j'ai déjà faite depuis longtemps (2), est que ceux des bas-reliefs d'Añkor Vât qui ne sont pas composés symétriquement par rapport à un motif central, doivent se lire de gauche à droite, en gardant le monument à main gauche. La seconde, faite en même temps et indépendamment par M. PRZYLUKI et par le Dr. F. D. K. BOSCH (3), est que les diverses scènes semblent s'ordonner suivant un certain plan : la série commence pour le Dr. BOSCH avec la galerie Est, aile Sud (Barattement de l'Océan), pour M. PRZYLUKI avec la galerie Sud, aile Est (cieux et enfers), et fait le tour du monument suivant le sens du prasavya.

Qu'Añkor Vât ait eu une destination funéraire, c'est ce dont je n'ai moi-même jamais douté, bien que M. PRZYLUKI, en citant d'une façon incomplète un passage de mon étude sur les bas-reliefs (4), donne à ses lecteurs l'impression contraire. J'ai bien écrit, comme il me le reproche : « Añkor Vât fut à l'origine un temple consacré à Viṣṇu » ; mais j'ajoutais immédiatement après, avec la réserve qu'imposait l'état des connaissances en 1911 : « Le culte du dieu y était très probablement associé à celui de Paramaviṣṇuloka, forme divine d'un *roi mort*. » La suppression de cette seconde phrase, qui ne laisse aucun doute sur ma pensée dès 1911 (5), permet, à M. PRZYLUKI de s'attribuer le mérite d'avoir été le premier à signaler le caractère funéraire d'Añkor Vât. Et pour prouver que son opinion, présentée comme contraire à la mienne, a « gagné du terrain », il cite un passage de l'introduction à la troisième partie du *Temple d'Angkor Vat* (6) où il est dit que « cette déroga-

(1) *Festschrift für M. Winternitz zum 70ten Geburtstag*, Leipzig, 1933, pp. 326-332.

(2) *Les bas-reliefs d'Angkor Vat*, BCAI., 1911, p. 173.

(3) *Notes archéologiques*, IV. *Le temple d'Añkor Vât*, BEFEO., XXXII, pp. 12-17.

(4) *Loc. cit.*, p. 220.

(5) H. G. QUARITCH WALES, se référant précisément à ce passage dans ses *Siamese State ceremonies* (p. 170), écrit : « Cœdès has shown that it was indeed the palace of a king, but of a dead one. . . ».

(6) *Mémoires archéologiques EFEO.*, t. II.

tion aux règles de la pradakṣiṇā est peut-être due, comme l'orientation anormale du temple lui-même, au caractère funéraire d'Aṅkor Vāt». Or cette introduction, qu'il attribue généreusement à M. L. FINOT, est signée en grandes capitales : G. CÆDÈS.

Tout le monde étant donc d'accord sur ce caractère funéraire, il s'agit de savoir si Aṅkor Vāt est le temple de Pāramaviṣṇuloka ou le tombeau de Sūryavarman II. « Pour choisir entre les mots 'temple' et 'tombeau', dit M. PRZYLUŚKI, il faut se demander si les rites qu'on y pratiquait s'adressaient à la dépouille d'un mortel ou aux reliques d'un dieu. Dans le premier cas : *prasavya* ; dans le second cas : *pradakṣiṇā*. Puisque les bas-reliefs sont disposés de telle sorte que le visiteur, en les suivant, accomplit un *prasavya*, nous aurions tort d'opter pour le mot temple. Bien que le public ait pris, après les érudits, l'habitude de dire 'le temple d'Aṅkor Vāt', cette dénomination n'est pas conforme à la destination primitive du monument. »

Ainsi, c'est uniquement le sens dans lequel le visiteur doit, d'après lui, suivre les bas-reliefs, qui a conduit M. PRZYLUŚKI à voir dans Aṅkor Vāt, non pas un temple où aurait été célébré le culte d'un dieu ou d'un roi défunt divinisé, mais un tombeau renfermant la dépouille mortelle du roi, une sépulture où auraient été pratiqués des rites exclusivement funéraires.

Cette théorie met aussitôt M. PRZYLUŚKI aux prises avec une première difficulté. Les bas-reliefs qui décorent les deux ailes de la face Ouest où se trouve l'entrée principale, bataille de Laṅkā au Nord et bataille du Kurukṣetra au Sud, ne sont ni l'un ni l'autre, dans son hypothèse ni d'ailleurs dans celle du Dr. BOSCH, le point de départ de la circumambulation. Pour M. PRZYLUŚKI, la première scène, « le tableau qui préparait bien le spectateur à visiter la demeure d'un roi défunt », est la scène des cieux et des enfers qui couvre l'aile Est de la galerie Sud. Il suppose que « la visite avait son point de départ à droite de la porte Sud ». Entendez : la visite des pèlerins, car M. PRZYLUŚKI est bien obligé d'admettre que « l'entrée d'honneur » de la face Ouest, celle qui donne accès aux belles galeries croisées, devait servir à quelque chose. « Il est probable, dit-il, qu'elle était réservée au cortège royal ». Nous serions ainsi en présence d'un monument où l'entrée permettant un examen rationnel, didactique, des bas-reliefs aurait été réservée au *vulgum pecus*, tandis que le cortège royal, moins favorisé, aurait dû commencer par l'avant-dernière scène : la bataille du Kurukṣetra.

J'ai consciencieusement essayé de résoudre cette difficulté, en recherchant dans les rites funéraires royaux du Cambodge et du Siam modernes, souvent conservateurs, ce qui pourrait justifier, — soit l'hypothèse d'une primauté donnée à l'entrée Sud, — soit la supposition que le roi n'aurait pas fait la circumambulation, mais se serait directement rendu au sanctuaire par l'entrée Ouest, tandis que le peuple y aurait accédé par le Sud après avoir accompli le *prasavya*. Je n'ai rien trouvé de semblable. A Bangkok, comme à Phnom Pēn, le roi, lors des crémations royales et princières, prend lui-même part

au triple prasavya. A Phnom Péñ, le Mén est ouvert à l'Est, le pavillon du roi est au Sud, l'urne d'or entre dans l'enclos par la porte Est et est hissée sur le bûcher par la face Est, le roi monte la saluer par l'escalier Est, les princes par l'escalier Sud, le peuple par l'escalier Nord, les femmes par l'escalier Ouest ⁽¹⁾. A Bangkok, le Mén est ouvert à l'Ouest, le pavillon du roi est à l'Ouest, l'urne d'or entre dans l'enclos par la porte Nord et est hissée sur le bûcher par la face Est, le roi monte la saluer par l'escalier Ouest, les princes et les fonctionnaires par l'escalier Nord, les femmes par l'escalier Sud ⁽²⁾. Les deux rituels n'ont de commun que l'accès de l'urne au bûcher par l'Est. La porte Sud de l'enclos n'y joue aucun rôle : à Phnom Péñ, le triple prasavya commence à l'Est, à Bangkok, il commence au Nord. La première difficulté soulevée par la théorie de M. PRZYLUKI reste entière.

En voici une seconde. S'il est vrai que « les bas-reliefs se suivent et s'enchaînent dans un ordre qui n'a été reconnu par aucun des précédents archéologues », on ne comprend pas pourquoi le pavillon d'angle Nord-Ouest, qu'un visiteur faisant le prasavya traverse *avant* d'aborder le combat du Rāmāyaṇa, contient des épisodes du poème *postérieurs* à ce combat (ordalie de Sītā, retour à Ayodhyā), tandis que le pavillon Sud-Ouest, où le même visiteur ne passe qu'*après* avoir vu la bataille de Laṅkā (et celle du Kurukṣetra), donne des épisodes du Rāmāyaṇa *antérieurs* au combat (Rāma tuant Mārica, mort de Vālin).

Les difficultés auxquelles on se heurte, dès qu'on cherche dans les scènes sculptées sur les murs d'Aṅkor Vāt un ordre rigoureux, ne sont pas spéciales à ce monument. On rencontre les mêmes en étudiant les bas-reliefs des autres temples, aussi bien ceux du Bāphūon qui est antérieur à Aṅkor Vāt, que ceux du Bāyon et de Bantāy Čhmār qui lui sont postérieurs.

Au Bāphūon, les petites scènes qui ornent les quatre entrées de la galerie intérieure sont tirées du même fonds qu'à Aṅkor Vāt. Si nous recherchons les épisodes du Rāmāyaṇa, par exemple, nous en reconnaissons aux quatre porches, voisinant à l'Est avec des épisodes du Mahābhārata, au Sud avec des scènes de la légende de Kṛṣṇa, et l'ordre dans lequel les tableaux sont répartis ne correspond ni au pradakṣiṇa, ni au prasavya. La façon dont les panneaux sont disposés semble marquer une intention purement décorative, et le principe qui a guidé les sculpteurs n'est pas en rapport avec la circumambulation.

Au Bāyon, nous avons affaire, comme à Aṅkor Vāt, à de grandes compositions occupant de vastes pans de mur. Quelques-unes s'ordonnent par rapport à un motif central ; d'autres consistent en de longs défilés. Bien que la majeure partie de ces tableaux soit encore inexpliquée, il est évident que le sens

(1) A. LECLÈRE, *La crémation et les rites funéraires au Cambodge*, pp. 141, 145. Cf. BEFEO., XXVIII, pp. 632 et suiv.

(2) H. G. Q. WALES, *loc. cit.*, pp. 151-153.

de la lecture est donné par le sens des défilés. Or ceux-ci empruntent, tantôt un sens, tantôt l'autre : par exemple, dans la galerie extérieure, ils vont de gauche à droite sur les murs de la galerie Ouest, aile Sud, et de la galerie Sud, aile Ouest, — de droite à gauche sur les murs de la galerie Ouest, aile Nord, et de la galerie Nord, aile Est. Dans la galerie Est, aile Sud, se succèdent deux défilés paraissant sortir tous deux de la porte médiane et marchant en sens inverse. La circumambulation dans la galerie extérieure ne donne, dans aucun sens, une lecture satisfaisante. La même remarque s'applique à la galerie intérieure, et s'aggrave du fait de l'absence de communication entre les divers éléments de cette galerie. Les ailes, vers les tours d'angle, offrent des surfaces murales assez longues qu'il est aisé de suivre, dans un sens ou dans l'autre. Mais les chambres qui flanquent les entrées axiales et qui sont, elles aussi, décorées de bas-reliefs, sont pour ainsi dire sans communication les unes avec les autres. En inférerait-on qu'on faisait la circumambulation dans la cour ? Mais, de celle-ci on ne distingue que fort mal les images, et l'on sait d'ailleurs qu'elle était primitivement encombrée par seize chapelles longues (1), réunissant la galerie extérieure à la galerie intérieure, et interdisant précisément toute circulation.

Les difficultés auxquelles on se heurte dès qu'on veut interpréter les bas-reliefs suivant le *pradakṣiṇa* ou le *prasavya* ont peut-être leur origine dans une méprise fondamentale. On attribue aux grandes fondations royales de l'ancien Cambodge, par analogie avec nos lieux de culte ou même avec les pagodes bouddhiques modernes, un but utilitaire qu'elles n'ont sans doute jamais eu. Pour étudier des bas-reliefs auxquels on attribue gratuitement une valeur didactique, on se place au point de vue, selon moi entièrement faux, d'un visiteur hypothétique, d'un pèlerin dont on postule l'existence sans avoir résolu, ni même posé, la question de savoir s'il avait accès aux monuments. On avouera que, s'il y avait réellement accès, les constructeurs ne se sont guère souciés de lui aménager des déambulateurs appropriés à leur objet. Le parcours des galeries d'Ankor Vât et du Bâyon, interrompues aux angles et aux entrées axiales par des chambres et des vestibules séparés les unes des autres par une série de seuils élevés qu'il faut enjamber au prix d'une véritable gymnastique, donne moins l'impression d'un *pradakṣiṇāpatha* que d'une succession de *citraçālā*.

Un temple du *liṅga* royal comme le Bâyon, un monument funéraire comme Ankor Vât, un panthéon comme le Bâyon, sont des résidences divines, dont le plan et la décoration doivent être interprétés, non de l'extérieur, mais de l'intérieur, du point de vue des dieux qui y demeurent. Les bas-reliefs de la grande galerie d'Ankor Vât, tout comme les frontons et les linteaux sculptés, sont à mon sens beaucoup moins des scènes didactiques destinées

(1) H. PARMENTIER. *Modifications subies par le Bâyon, au cours de son exécution*, BEFEO., XXVII, pp. 149-167.

à l'édification des hommes, que des tableaux décoratifs conçus pour orner le palais d'un dieu, et leur répartition sur les quatre faces est conditionnée beaucoup moins par le souci d'instruire que par certains principes d'orientation. C'est ici qu'une partie des remarques du Dr. BOSCH⁽¹⁾ reprend toute sa valeur, en nous faisant comprendre pourquoi le barattement est représenté à l'Est, pourquoi les grandes victoires de Viṣṇu-Kṛṣṇa occupent toute la moitié Nord, pourquoi la funeste bataille du Kurukṣetra est au Sud-Ouest et le royaume des morts au Sud. Mais à mon avis, cette répartition de scènes sans lien narratif entre elles, ne prouve nullement que les tableaux ont été ainsi disposés pour être vus dans cet ordre par un visiteur faisant le prasavya, car il lui aurait fallu entrer dans la galerie par le pavillon d'angle Sud-Est, ce qui est tout à fait invraisemblable. Je vois dans cette répartition l'application de principes bien connus, et je ne crois pas qu'elle eût été différente si le monument avait eu son entrée principale à l'Est au lieu de l'avoir à l'Ouest. Je ne pense pas, notamment, qu'on y eût représenté les enfers au Nord : l'exemple de Bantāy Čhmār, temple ouvert à l'Est, où les enfers sont aussi représentés dans la galerie Sud, prouve que les sculpteurs étaient guidés par des règles d'orientation déterminées, valables quel que soit le sens de la circumambulation, valables même dans le cas où celle-ci n'aurait pas été prévue. C'est seulement dans cette acception qu'on peut parler d'un ordre dans la disposition des bas-reliefs.

En résumé, le sens de la lecture de trois des grands bas-reliefs d'Añkor Vāt sur huit et la répartition des diverses scènes sur les quatre faces de l'édifice ne me semblent pas suffire à prouver qu'on faisait le prasavya dans la galerie. Entendons-nous bien. Je n'affirme pas qu'on ne le faisait pas ; j'affirme encore moins qu'on faisait le pradakṣiṇa. J'avoue simplement mon ignorance, et mon sentiment que la théorie de M. PRZYLUKI, qui contient peut-être une part de vérité, repose sur une base fragile. Elle serait plus solide si l'auteur pouvait nous montrer au Cambodge, ou dans les autres pays de civilisation indienne, une tombe royale rappelant les dispositions générales d'Añkor Vāt. Je n'en vois pas dans l'Inde propre ; les quelques monuments javanais qui ont été identifiés avec des tombeaux royaux n'ont d'autre ressemblance avec Añkor Vāt que leur orientation face à l'Ouest.

Mais admettons que M. PRZYLUKI ait raison de considérer Añkor Vāt comme une construction destinée à contenir tout ou partie des restes du roi Paramaviṣṇuloka. On a vu qu'il établit une distinction absolue entre la « dépouille d'un mortel » qui n'a de place que dans une tombe, et les « reliques d'un dieu » ayant droit à un temple. Cette distinction me semble aussi peu appropriée que possible au cas d'espèce qui nous occupe. Tout ce que nous savons du caractère divin de la royauté cambodgienne et du culte du Devarāja⁽²⁾

(1) *Loc. cit.*, pp. 12-17.

(2) G. Cœdès. *L'apothéose au Cambodge*, *ÉCAL.* 1911, p. 38.

indique que dès son vivant le roi était considéré comme un dieu. Que les restes du roi qui est allé au monde de Viṣṇu, pour s'identifier avec ce dieu, soient traités autrement que la « dépouille d'un mortel » et aient été considérés comme les « reliques d'un dieu », il n'est guère possible d'en douter. Il semble naturel, et tout à fait dans la tradition, que son tombeau, si tombeau il y a, ait été conçu comme la représentation du monde de Viṣṇu devenu le sien après sa mort, autrement dit comme un palais céleste.

C'est exactement ce que montre l'examen objectif du monument, de son plan et de son architecture. Añkor Vât est une montagne, un Meru à cinq sommets. Le grand sanctuaire central qui domine tout le reste, et qui était primitivement ouvert aux quatre points cardinaux, contenait à n'en pas douter une statue dont le piédestal est encore en place. Comme parti architectural, Añkor Vât ne se distingue que par ses dimensions et l'extension donnée à ses galeries, des nombreux temples khmèrs (Bàkhèñ, Tà Kèv, Mébôn, Prè Rup, Bâphôn, etc.) dont le motif central est constitué par cinq tours en quinconce élevées sur une pyramide, et dont nous savons que ce furent des temples, dédiés le plus souvent comme Añkor Vât à des personnages divinisés. Comme point de départ d'une recherche sur la destination primitive d'Añkor Vât, cette observation constitue une base aussi solide que celle de M. PRZYLUKI est fragile. Car ce qui est donné, ce n'est pas un certain sens de visite impliquant des rites funéraires; c'est un plan et un parti architectural bien connus, qui ne s'appliquent qu'à un temple. Si l'on prend, comme je le fais, le mot « temple » dans le sens, non de salle de culte public, mais de demeure d'un dieu (*devālaya*), refuser à Añkor Vât cette dénomination, c'est proprement nier l'évidence.

Mais, en appelant Añkor Vât un « tombeau », M. PRZYLUKI a-t-il peut-être simplement voulu dire que l'édifice contenait les restes du roi? Cela, je ne refuse pas de l'admettre, à condition qu'il m'accorde dans la tour centrale la présence d'une image du roi Paramaviṣṇuloka sous l'aspect du dieu Viṣṇu. Que cette statue ait été animée et individualisée par la présence, dans son piédestal ou ailleurs, des restes du roi, cela ne me paraît pas invraisemblable.

J'irai plus loin à la rencontre de M. PRZYLUKI, et je me déclarerai disposé à admettre que la présence d'ossements ou de cendres justifie l'orientation du monument à l'Ouest et même le rite du prasavya ⁽¹⁾, si prasavya il y eut (ce que je continue à ignorer). Mais je me refuse à croire qu'Añkor Vât n'ait été

(1) S'il venait à être prouvé qu'une statue de personnage défunt associée à ses reliques pouvait être l'objet d'une pūjā comportant le rite du prasavya, je serais tenté de marquer un point en faveur de mon explication du piédestal de Trā-kiêu (*BEFEO.*, XXXI, p. 201), que M. PRZYLUKI combat (*loc. cit.*, p. 332) pour défendre la sienne (*RAA.*, VI, pp. 89-93). Le sens de la lecture des scènes du piédestal qui, dans mon interprétation, se fait de gauche à droite, s'expliquerait si la statue qu'il supportait était une statue funéraire. Mais nous sommes ici en pleine hypothèse et je n'indique cette solution éventuelle qu'avec les plus expresses réserves.

qu'une sépulture, du type des sépultures chinoises. Tombeau, dans le sens de demeure du roi après sa mort, soit ! Mais, justement parce qu'un roi khmèr en mourant « va au ciel » (*svargata*), demeure en forme de palais céleste, avec au centre l'image du dieu auquel le roi s'est identifié. Comme tout semble indiquer que l'auteur du monument est le roi même qui y fut déifié ⁽¹⁾ (ou, selon M. PRZYLUKI, « enseveli »), la construction dès son vivant d'un palais posthume dans lequel son image serait après sa mort l'objet d'un culte, est infiniment plus vraisemblable que la construction d'une sépulture.

Au fond, je crois qu'entre M. PRZYLUKI et moi, il n'y a désaccord que sur l'emploi des mots « temple » et « tombeau », et j'espère que l'expression de « temple funéraire » employée par le Dr. BOSCH ⁽²⁾ obtiendra son adhésion.

G. CÆDÈS.

UNE PRÉTENDUE INSCRIPTION DE PRÈ RUP.

Il existe à Prè Rup deux inscriptions gravées sur les piédroits des tours S.-E. et N.-E. : la première moderne (1684 A. D.), la seconde — ruinée et à peu près illisible — en écriture du XII^e siècle. Aucune autre n'est citée, ni dans le *Cambodge* d'AYMONIER, t. III (1904), p. 8, ni dans la Liste CÆDÈS (1923), nos 264 et 527. Mais dans l'*Histoire de l'ancien Cambodge* d'AYMONIER, Strasbourg, s. d. (1920 ?), p. 120, on lit ceci : « A quelques kilomètres au Sud-Est de ce Méboune sont les ruines d'un autre grand monument appelé aujourd'hui Prè Roup et qui semble aussi devoir être attribué à ce roi Râdjendravarmane. Du moins une inscription khmère gravée sur une paroi de porte d'une petite chapelle attenante à ce monument est-elle datée de 960. »

Cette assertion invraisemblable — aucune inscription nouvelle n'ayant été signalée à Prè Rup depuis 1904 — aurait passé inaperçue si elle n'avait été recueillie par M. Philippe STERN, qui lui a fait l'honneur immérité de la citer dans son livre *Le Bàyon d'Angkor*, 1927, p. 76, à l'appui de sa chronologie des monuments d'Ankor. Pour épargner aux épigraphistes et aux archéologues d'inutiles perplexités, nous avons demandé à M. Trouvé de mettre à profit les travaux de dégagement de Prè Rup pour trancher définitivement la question par un nouvel et complet examen des inscriptions gravées sur le monument. Le résultat de cette vérification est celui qu'on pouvait attendre : la prétendue inscription de 960 n'existe pas. Vraisemblablement AYMONIER a, par inadvertance, transféré à Prè Rup une autre inscription (CÆDÈS, n° 266) appartenant à un temple voisin, celui de Bât Čüm, et qui est en effet datée de 882 çaka = 960 A. D.

L. FINOT.

(1) L. FISON, *Introd. au vol. I du Temple d'Angkor Vat*, p. 7. — BOSCH, *loc. cit.*, p. 19.

(2) *Loc. cit.*, pp. 17-21.